

Belledonne

est un territoire traditionnellement agricole et sylvicole, marqué par une culture rurale forte. Aujourd'hui, il accueille de plus en plus de personnes : nouveaux résidents, randonneurs, promeneurs, chasseurs, pêcheurs... D'une façon générale, le territoire évolue. Il est aujourd'hui nécessaire de trouver un équilibre entre culture rurale et urbaine. Chacun doit apprendre à connaître l'autre et à comprendre ses attentes. Souvent, les intérêts sont convergents, voire similaires. C'est le cas pour la gestion de l'espace et la préservation des paysages. Bien vivre en Belledonne, c'est connaître et respecter l'autre. C'est comprendre que la diversité est source de richesse et d'ouverture.

C'est l'objet de la **charte de bien vivre en Belledonne**



Témoignages

T habite en Belledonne à la montagne et je m'y plais parce que j'ai un grand champ et la forêt en face de ma maison avec une balançoire. Quelquefois, on peut aller se promener et on voit plein d'animaux : des vaches, des moutons des marmottes et d'autres choses encore. Quand on regarde dans le ciel, on voit des parapentes. Quelquefois, on peut aller en vélo au petit village qui est au-dessus de ma maison. Avec mes copines, on va s'amuser dans ma grange et j'ai deux animaux : un chat et un chien. J'adore ma maison parce qu'elle est grande. Quand je ne vais pas à l'école, avec mes parents, je vais faire des randonnées. On va aussi visiter des usines ou la Tour d'Aquin.

Alexia

HerBe
RochE
Elevage
Eboulement
BergErie
JarDin
MaisOn
ChaîNe
SapIN
VachE

Noël

T habite dans la chaîne de Belledonne à St Pierre d'Allevard, dans un hameau où il y a des vaches et peu de maisons. J'aime bien St Pierre parce qu'il y a l'air pur, les torrents, la forêt, les animaux sauvages comme le loup, les marmottes, les chamois et la neige. En plus, on peut faire du ski. Mais, il y a des désavantages : il n'y a pas d'hôpital, ni de gare, ni d'aéroport. On est aussi loin des grands magasins.

Valentine

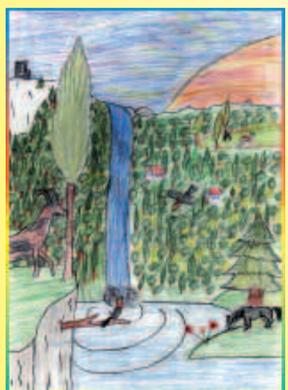
Les 1^{ers} signataires vous attendent...



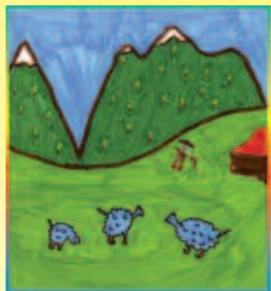
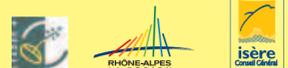
Jules - CP - St Martin d'Uriage



Gabriel - CM 1 - Allevard



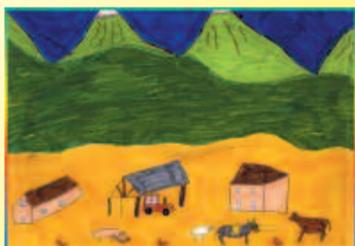
Anouk - CM 1 - Allevard



Jérémy - CM 1 - St Martin d'Uriage



Estelle - CM 1 - St Martin d'Uriage



Sylvain - CM 1 - St Martin d'Uriage



Conception Chambre d'Agriculture de l'Isère - Sept. 2003

Josée Argoud-Puy,
Agricultrice

Pierre Arsac,
Conseiller municipal de Chamrousse

Roger Baboud-Besse,
Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère

Véronique Bellin,
Agricultrice

Eugène Besson,
Conseiller municipal de Vaulnays-le-Haut et agriculteur

Sylvie Bregard,
Conseillère municipale de Vaulnays-le-Haut et agricultrice

Marie-Thérèse Brosseau,
Conseillère municipale de St Martin d'Uriage et agricultrice

Gabriel Cartier-Millon,
Membre de la Chambre d'Agriculture de l'Isère

Denys Cosson,
Fédération Départementale de randonnée pédestre

Christian Gallard,
Conseiller municipal de Ste Agnès

Bernard Giraudy,
Conseiller municipal de La Ferrière

Aimée Gros,
Conseillère municipale de Ste Agnès et agricultrice

Eric Gros,
Bureau de la montagne

Thierry Guérin,
Conseiller municipal de Maréchal de Mailles

Jean Lombard,
Conseiller municipal de St Pierre d'Allevard

Sophie Mazalto,
Agent de développement Espace Belledonne

François Moulin,
Maire de La Ferrière

Max Mure,
Agriculteur

Jacques Paris,
Commerçant

Véronique Peyrache-Gadeau,
Résidente

Gérard Philip,
Conseiller municipal de Laval

Bernard Pras,
Conseiller municipal de St Martin d'Uriage

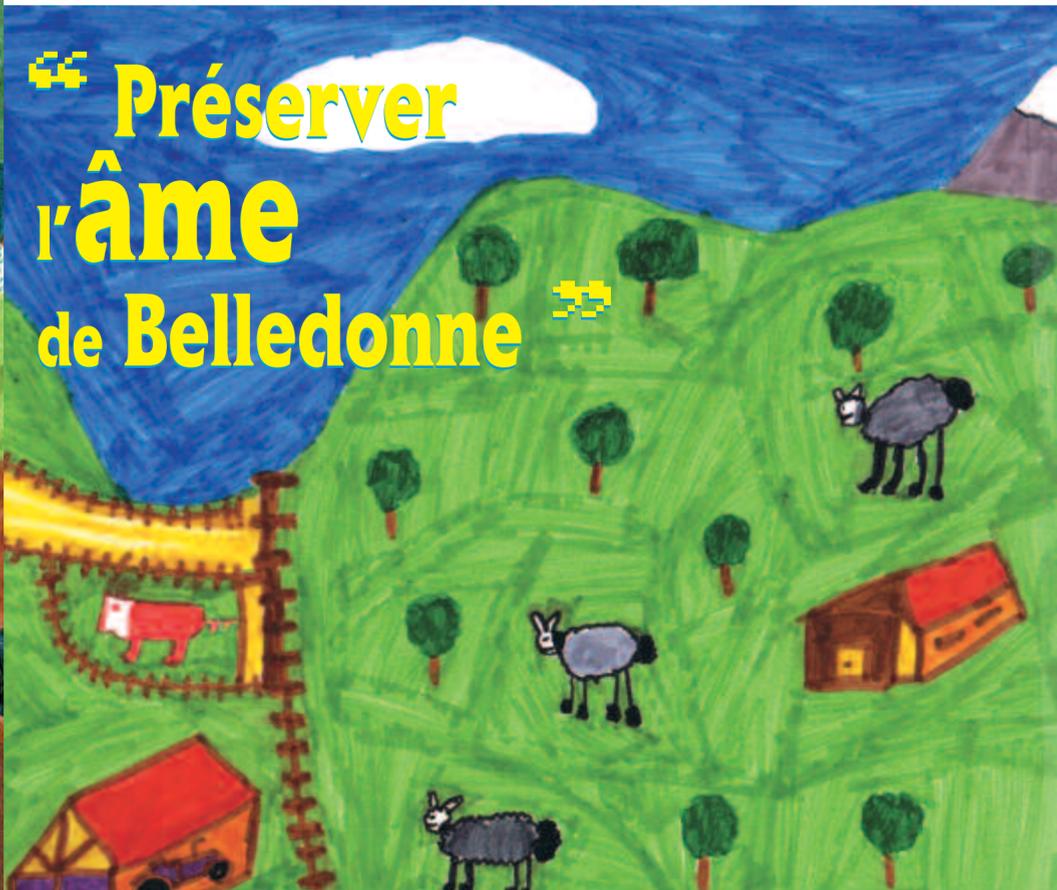
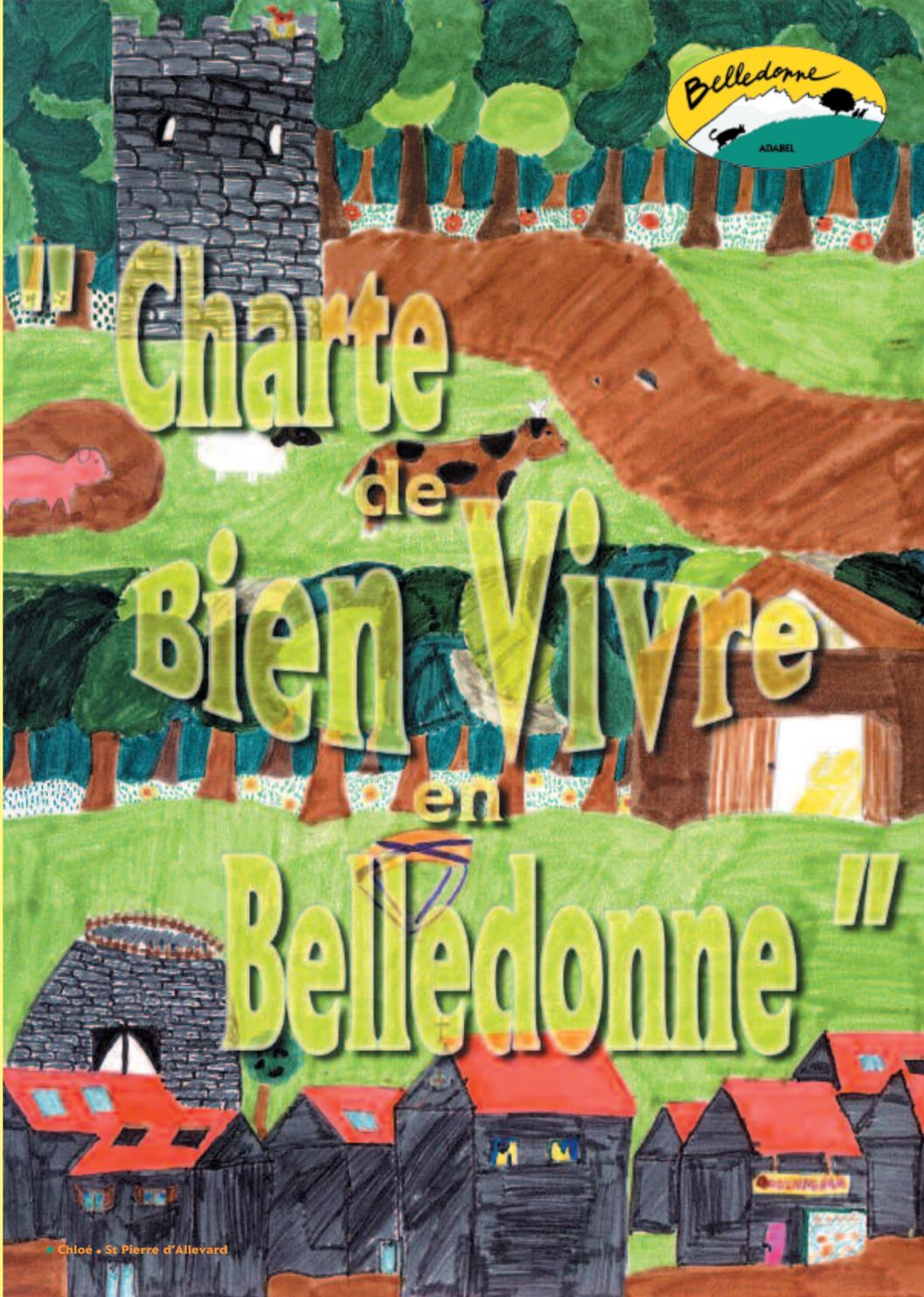
Jean-Marc Raffin,
Hôtelier

Jacqueline Rebuffet,
Conseillère municipale de Laval et agricultrice

Jean-Claude Riffard,
Conseiller municipal d'Allevard

Georges Salamand,
Historien et membre d'une association patrimoniale

Gérard Vial-David,
Conseiller municipal de St Jean-le-Vieux et agriculteur



Le projet de charte est né de la volonté des agriculteurs de concilier les différents usages de Belledonne. L'objectif est de favoriser une meilleure harmonie de vie entre les agriculteurs et les autres acteurs de Belledonne (promeneurs, randonneurs, chasseurs, résidents, touristes,...). Cette charte est une action de communication sur les gestes quotidiens qui permettent de maintenir de bonnes relations. Elle est née d'une démarche de démocratie participative, au cours de laquelle les différents utilisateurs de l'espace ont été associés.

Un groupe s'est constitué pour travailler à l'élaboration du document. Il comprend des agriculteurs, des élus, des chasseurs, des résidents,... Chacun apporte son point de vue et sa vision. Ensemble, ils ont défini certains principes fondamentaux et actes citoyens qu'ils s'engagent à respecter. C'est la notion d'exemplarité qui prime : en s'engageant à titre individuel, ils espèrent ouvrir la voie à de nombreuses autres personnes.

L'élaboration de cette charte a également inclus un travail dans les écoles du massif à travers un concours de dessin intitulé " Dessine-moi Belledonne ".

Elle est aussi et surtout un premier pas dans la campagne de communication et de sensibilisation à la fragilité du territoire rural et de l'agriculture de montagne dans Belledonne.

Belledonne présente une vie rurale très riche et très présente qui fait sa spécificité. Elle a ses contraintes et ses avantages et il faut les connaître quand on veut s'y installer. De cette manière, Belledonne gardera son âme...

Les actes citoyens

En tant que citoyen

- Ne pas m'approprier les chemins ruraux ;
- Ne pas abandonner mes déchets en milieu naturel ;
- Respecter la propriété publique et privée, les cultures, les arbres en forêt ;
- Faire attention au danger lié à la présence d'enfants autour du matériel agricole, forestier et des animaux ;
- Apprendre à tolérer les inconvénients générés par l'agriculture et la sylviculture ;
- Ne pas laisser divaguer les chiens ; ils peuvent apeurer les animaux ;
- Ne pas pique-niquer sur les piles de bois.

En tant qu'agriculteur

- Respecter les contrats signés avec l'Europe, l'Etat et les collectivités locales pour l'entretien de l'espace ;
- Accueillir et informer les nouveaux résidents et touristes sur mon métier d'agriculteur ;
- Installer des chicanes permettant la circulation d'autres utilisateurs lorsque mes parcelles sont traversées par des chemins de randonnée.

En tant que randonneur

- Respecter le matériel de balisage des sentiers ;
- Respecter les parcs et clôtures et les refermer après passage ;
- Respecter et utiliser les stationnements prévus au départ des sentiers ou des pistes forestières ;
- Ne pas piétiner les jeunes pousses d'arbres, les cultures et les prairies, sinon elles ne pourront plus être ramassées et exploitées.

En tant que collectivité locale

- Informer sur l'utilisation possible des chemins ruraux ou communaux ;
- Ne pas laisser barrer les chemins ruraux balisés ;
- Etudier et favoriser l'installation de chicanes permettant le passage de tous les utilisateurs sur les sentiers de randonnée ;
- Favoriser la mise en place de programmes pluriannuels d'entretien et de balisage des sentiers fréquentés, en partenariat avec les communes voisines ;
- Mettre en place, en partenariat avec les autres communes de Belledonne, un groupe de concertation qui aura en charge de proposer des solutions aux conflits d'usage ;

En tant que sylviculteur

- Respecter les contrats de la charte forestière du territoire et de la charte de qualité d'exploitation ;
- Respecter les règles de sécurité lorsqu'il y a exploitation forestière.

En tant que chasseur ou pêcheur

- Mener une gestion du gibier équilibrée en concertation avec les agriculteurs ;
- Respecter l'environnement des cours d'eau et la propreté des bordures de rivières ;
- Ne pas dégrader le milieu lors de l'accès aux zones de chasse et de pêche.

En tant que propriétaire foncier

- Engager une conversation avec les personnes entrant sur ma propriété.

Belledonne : l'empreinte des hommes



● Lac du Crozet - Ph. Musée de la Houille Blanche



Jean-Séraphin Baroz (1865-1949)

A la fin du XIX^{ème} siècle, le tourisme de montagne prend de l'ampleur. En 1898, Jean-Séraphin Baroz accompagne 200 alpinistes sur les pics des Sept-Laux, contribuant ainsi au développement de ce loisir.



● Refuge Combe Madame - Ph. Bruno Caraguel (FAI)

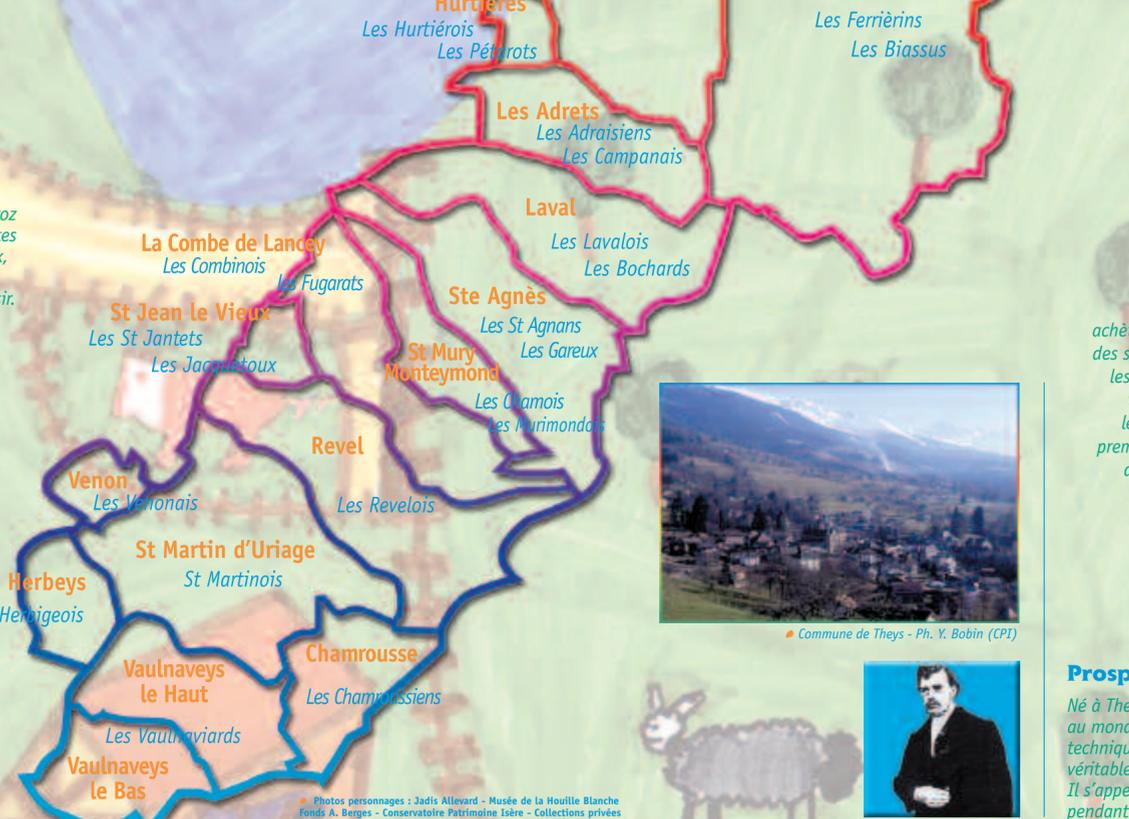
Mais comment s'appellent les habitants de Belledonne ?

Aristide Berges (1833-1904)

Aristide Berges a été parmi les premiers à expérimenter la production d'électricité à partir de l'énergie hydraulique. C'est en 1869 qu'il inaugure sur Belledonne la première chute d'eau de 200 mètres de hauteur



● Photos personnages : Jadis Allevard - Musée de la Houille Blanche
Fonds A. Berges - Conservatoire Patrimoine Isère - Collections privées



● Photos personnages : Jadis Allevard - Musée de la Houille Blanche
Fonds A. Berges - Conservatoire Patrimoine Isère - Collections privées

François Billerey (1775-1839)

François Billerey est à l'origine de l'essor du thermalisme sur Belledonne. En 1817, il relance l'usage des eaux d'Uriage et fait analyser celles d'Allevard, pour en donner les premières indications.

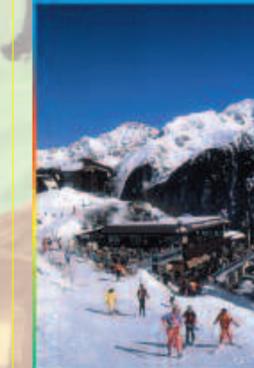


● Ph. Office thermal et touristique d'Uriage-les-Bains



Antoine Cros (1877-1968)

En 1919, Antoine Cros achète plusieurs paires de ski à des soldats américains et initie les jeunes allevardins à cette technique. En 1923, il crée le premier ski club. Les deux premières courses à ski du Pays d'Allevard seront organisées en 1922 et 1923.



● Station de ski des 7 Laux - Ph. Minassio



● Commune de Theys - Ph. Y. Bobin (CPI)



Prosper Antoine Payerne (1806-1886)

Né à Theys, Prosper Antoine Payerne s'intéresse rapidement au monde sous-marin. Après avoir résolu les derniers obstacles techniques en 1844, il finance la mise en chantier du premier véritable sous-marin jamais construit dans le monde. Il s'appellera " Le Belledonne ". Présenté en 1846, il sera utilisé pendant 6 ans pour la réalisation de travaux portuaires.

Les principes fondamentaux

Le principe du partage de l'espace

Vivre ensemble sur Belledonne et se respecter

Le principe d'information

Apprendre à connaître les activités rurales du massif et informer sur les besoins des acteurs de Belledonne

Le principe d'éducation

Informar sur le rôle de l'agriculture en terme de maintien des paysages et de la culture rurale de montagne

Le principe de concertation

Favoriser les échanges et le dialogue
Travailler de concert sur les problèmes du foncier agricole et de la valorisation touristique

Le principe de promotion

Informar et expliquer la présente charte, ses objectifs et son contenu